

Ligue IBIS Printemps 2016

Ligue ouverte aux licenciés(es) en règle avec la FFBSQ et le BOWLING CLUB CHALONNAIS, port du maillot ou chemise au nom du Club (ou de l'entreprise) obligatoire.

Ligue individuelle avec des finales par divisions :

- Handicap :

Pour tous les joueurs apparaissant sur le listing FFBSQ (70 % de la différence avec 220). Colonne N du dernier listing paru le jour des finales.

Pour les joueurs n'apparaissant pas au listing, le handicap sera calculé en fonction des parties effectuées lors de la dernière ligue.

- Déroulement :

Sur les pistes du Bowling de Châlons en Champagne – 6 lignes par soirée.

La ligue démarrera le **Lundi 14 mars 2016 à 19h30**.

Présence des joueurs (ses) au moins ¼ d'heure avant les boules d'essais.

9 soirées les lundis 14 et 21 mars, 18 et 25 avril, 2, 9, 23 et 30 mai et 6 juin 2016.

A l'issue des 8 premières soirées, un classement sera effectué selon la moyenne scratch pour les joueurs et joueuses ayant participé à 5 soirées au minimum. En cas d'égalité, les joueurs seront départagés en fonction du total quilles, puis du total de la dernière soirée, puis avant-dernière soirée etc...

La 9^{ème} journée : Finales handicap par divisions.

1^{ère} division : les 8 premiers du classement présents sur les pistes le jour de la finale.

2^{ème} division : les joueurs classés de 9 à 16.

3^{ème} division : les joueurs classés de 17 à 24.

4^{ème} division : les joueurs classés de 24 à 32.

5^{ème} division : les joueurs classés au delà de la 32^{ème} place.

Classements :

Seront récompensés les 3 premiers de la 1^{ère} division, les 2 premiers de la 2^{ème}, de la 3^{ème} et de la 4^{ème} division ainsi que le premier de la 5^{ème} division. Ensuite, sera récompensé également le joueur classé 1^{er} des éliminatoires ainsi qu'un joueur tiré au sort parmi ceux qui auront disputé au moins 5 soirées. Les lots ne sont pas cumulables.

Récompenses :

Remise des prix le lundi 6 juin 2016 après un tournoi individuel à 19h30.

Engagements :

Les parties (6 par soirée) sont à régler : Avec votre carte membre licencié à l'accueil bowling, sinon au B.C.C soit **18€** par soirée. Tous les participants paieront également à chaque soirée 2,50 € de retour en lot au BCC.

Tout litige sera tranché par la Commission ligue du BCC

BONNES BOULES.